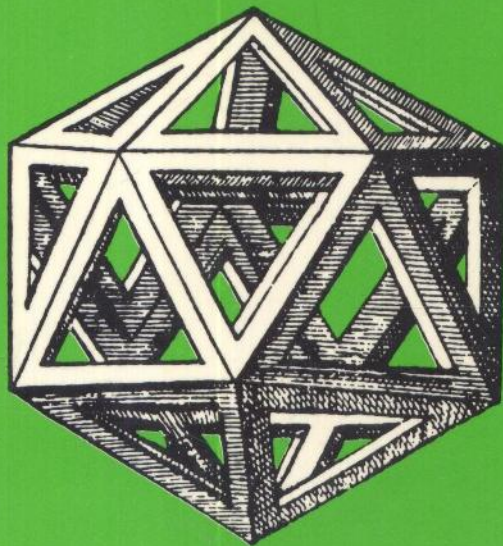


Philippe Parini

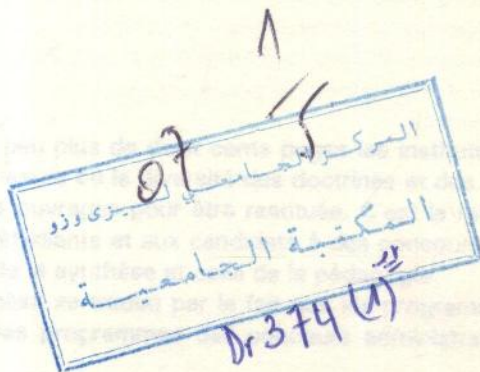
les
INSTITUTIONS
POLITIQUES



collection 
Armand Colin

Philippe Parini

Les INSTITUTIONS POLITIQUES



Armand Colin

103, bd Saint-Michel, Paris (V°)

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
<i>Première partie</i>	
LES RÉGIMES POLITIQUES	
1. LE POUVOIR ET L'ÉTAT	9
La notion de pouvoir politique	9
La notion d'État	12
Les composantes de l'État, 12. – Les formes de l'État, 15.	
2. LA CONSTITUTION	20
La définition et le contenu de la constitution	20
L'établissement de la constitution	22
La révision de la constitution	24
La valeur des constitutions et le contrôle de constitutionnalité	25
La constitution, règle suprême, 25. – Les différents procédés de contrôle de la constitutionnalité des lois, 27.	
3. LA PARTICIPATION DES CITOYENS	29
Le droit de vote et l'organisation des élections	30
Les caractéristiques du droit de vote, 30. – L'organisation des élections, 31.	
Les deux formes de participation des citoyens : démocratie représentative et démocratie semi-directe	32
Les intermédiaires de la participation des citoyens : les partis politiques	34
L'organisation des partis, 34. – La place des partis dans la vie politique, 35.	
Les modes de scrutin	37
Le scrutin majoritaire, 37. – Le scrutin proportionnel, 39. – Un exemple comparatif, 40. – Les systèmes mixtes, 41.	
4. LES DIFFÉRENTS TYPES DE RÉGIME POLITIQUE	43
Les différentes méthodes de classification des pouvoirs	44
Les classifications traditionnelles, 44. – La classification des régimes par la séparation des pouvoirs, 45.	
Le régime parlementaire	46
L'autonomie de chacun des pouvoirs, 47. – La séparation interne des pouvoirs, 47. – Les mécanismes de collaboration entre l'exécutif et le législatif, 49. – Les évolutions possibles, 50.	
Le régime présidentiel	51
La remise en cause contemporaine de la séparation des pouvoirs	52
5. LE RÉGIME PARLEMENTAIRE BRITANNIQUE	54
L'organisation institutionnelle : une séparation souple des pouvoirs	54
Le pragmatisme et la tradition, 54. – Un pouvoir exécutif dominé par le Premier ministre, 55. – Un pouvoir législatif dominé par la Chambre des communes, 57. – Des mécanismes de collaboration entre les pouvoirs exécutif et législatif, 58.	

Le fonctionnement du régime : le bipartisme et l'alternance du pouvoir.....	59
La concentration des pouvoirs au profit du Cabinet, 59. — Le bipartisme, 60. — Le respect de l'opposition et l'alternance, 60.	
Annexe 1 : la vie politique britannique	62
6. LE RÉGIME PRÉSIDENTIEL AMÉRICAIN	63
L'organisation du régime : une stricte séparation des pouvoirs	63
Un pouvoir exécutif dominé par le président, 63. — Un pouvoir législatif reposant sur un bicaméralisme équilibré, 67.	
Le fonctionnement du régime : l'importance des contre-pouvoirs	69
Le pouvoir judiciaire, 69. — Le pouvoir fédéral, 70. — Le pouvoir des partis politiques et des groupes de pression, 71.	
Annexe 2 : la vie politique américaine	74
7. LE RÉGIME SOCIALISTE SOVIÉTIQUE	75
Les fondements idéologiques du régime	76
Une réflexion historique et économique, 76. — Une mise en place progressive, 77.	
Des institutions classiques.....	78
La constitution soviétique, 79. — Le fédéralisme, 80. — Un parlement bicaméral, 80. — Un pouvoir exécutif à vocation essentiellement administrative, 81.	
La prééminence du Parti communiste	82
La place du parti unique, 82. — Une organisation centralisée, 82. — Le monopole du pouvoir, 83.	
8. PANORAMA DES RÉGIMES POLITIQUES CONTEMPORAINS	85
Les régimes de type parlementaire.....	86
Les régimes bipartisans, 86. — Les régimes bipartisans à parlementarisme rationalisé, 86. — Les régimes hérités du modèle anglo-saxon, mais fonctionnant avec un parti dominant, 87. — Les régimes à multipartisme organisé, 88. — Les régimes à multipartisme désorganisé, 90. — La démocratie semi-directe suisse, 91.	
Les régimes mixtes	93
Les régimes présidentiels	94
Les régimes marxistes	96
Les démocraties populaires, 96. — La Chine populaire, 97. — Les pays en voie de développement, 98.	
9. L'HÉRITAGE INSTITUTIONNEL FRANÇAIS.....	99
Le choc révolutionnaire 1789-1815	100
La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, 100. — La constitution du 14 septembre 1791 et la séparation rigide des pouvoirs, 100. — La constitution du 24 juin 1793 et la concentration des pouvoirs au profit du législatif, 101. — La constitution de l'An III et le retour à la séparation rigide des pouvoirs 1795-1799, 102. — Le Consulat et la concentration des pouvoirs au profit de l'exécutif 1799-1804, 103. — L'Empire et la dictature plébiscitaire 1804-1815, 103.	
La naissance du régime parlementaire, le retour de la séparation des pouvoirs et du césarisme impérial 1815-1870	104
Les Chartes et la naissance du régime parlementaire 1815-1848, 104. — La Seconde République et l'échec du régime présidentiel 1848-1852, 105. — Le Second Empire et la dictature plébiscitaire 1852-1870, 106.	
La Troisième République, ou le parlementarisme à la française 1870-1940.....	107
La mise en place du régime, 107. — Un régime parlementaire, 108. — L'instabilité gouvernementale, 110. — Le détournement de la volonté populaire et l'impuissance du régime, 112. — La fin du régime et la période de la guerre, 112.	

La Quatrième République, ou le régime d'assemblée 1946-1958	113
Une mise en place difficile, 113. — Un régime parlementaire rationalisé, 115. — L'instabilité gouvernementale, 117. — La paralysie institutionnelle et l'impuissance généralisée, 118.	
Annexe 3 : les constitutions de la France	120
Annexe 4 : la vie politique sous la III ^e République	122
Annexe 5 : la vie politique sous la IV ^e République.....	123

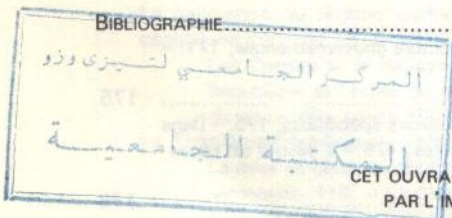
Deuxième partie

LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

10. LA PHILOSOPHIE DES INSTITUTIONS	127
La mise en place des institutions	127
Le retour au pouvoir du général de Gaulle, 127. — L'élaboration et le vote de la constitution, 129.	
Les références de la constitution et ses principales caractéristiques	130
Le renforcement du pouvoir exécutif, 130. — Le maintien d'un parlementarisme rationalisé, 131. — Le renforcement des principes démocratiques, 131.	
La présentation de la constitution, ses révisions et la place du corps électoral	133
La présentation du texte, 133. — Les révisions du texte, 134. — Le corps électoral, 136.	
L'évolution du régime.....	138
La présidence du général de Gaulle 1958-1969, 138. — Les présidences de Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing 1969-1981, 140. — La présidence de François Mitterrand, 140.	
Annexe 6 : les révisions de la constitution.....	143
11. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.....	144
Le statut du président de la République	144
L'élection au suffrage universel : la légitimité populaire, 144. — La durée du mandat : le septennat, 148. — Le problème de la responsabilité présidentielle, 150.	
Les pouvoirs du président de la République	151
La définition juridique des pouvoirs présidentiels : pouvoirs propres et pouvoirs partagés, 151. — La direction du pouvoir exécutif, 151. — L'intervention dans le fonctionnement des pouvoirs publics, 153. — La consultation du peuple, 154. — Les pouvoirs spéciaux en cas de crise exceptionnelle, 157.	
La place du président de la République dans les institutions.....	159
L'évolution de la fonction présidentielle, 159. — La place actuelle du chef de l'État dans les institutions, 161.	
Annexe 7 : les élections présidentielles	162
12. LE PREMIER MINISTRE ET LE GOUVERNEMENT.....	164
Le Premier ministre	164
La désignation et la cessation des fonctions, 164. — Les attributions du Premier ministre, 166.	
Le Gouvernement	169
La désignation et la cessation des fonctions, 169. — La structure gouvernementale, 171. — Les attributions du Gouvernement, 174.	
La répartition des rôles au sein du pouvoir exécutif	175
Chacune des trois composantes de l'exécutif détient des pouvoirs spécifiques, 175. — Dans de nombreux secteurs, il existe des compétences concurrentes, 176. — L'accord est nécessaire et conduit à une répartition des rôles, 176.	
Annexe 8 : l'exécutif depuis 1958	178

TABLE DES MATIÈRES

13. L'ORGANISATION DU PARLEMENT	179
La structure bicamérale du Parlement	179
L'élection des parlementaires	181
Les élections législatives, 181. — Les élections sénatoriales, 185.	
Le statut des parlementaires	186
Les incompatibilités, 187. — Les immunités, 188.	
L'organisation du Parlement	189
La nature du mandat, 189. — Le règlement des Assemblées, 189. — Les législatures, sessions et séances, 190. — Les organes parlementaires, 192.	
Annexe 9 : les élections législatives sous la V ^e République	197
14. LE RÔLE DU PARLEMENT	199
Le rôle législatif	199
L'initiative législative, 200. — L'étude par les commissions parlementaires et les amendements, 202. — L'inscription à l'ordre du jour, 203. — Le débat en séance publique, 204. — Le vote, 204. — La navette, 206. — La promulgation, 207. — Les formes législatives spéciales, 207.	
Le rôle politique	210
Les moyens d'engagement de la responsabilité gouvernementale, 210. — Les moyens d'information, 214.	
La place du Parlement sous la V ^e République	215
La place du parlementaire, 216. — L'affaiblissement du Parlement, 216. — Les voies du renouveau, 217.	
Annexe 10 : la procédure législative	220
Annexe 11 : le contrôle politique du gouvernement par le Parlement	221
15. L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE	222
La hiérarchie des règles juridiques	222
La constitution, 223. — Les traités, 223. — La loi, 224. — Le règlement, 225.	
Les organes spécialisés	226
Le Conseil économique et social, 226. — Le Conseil supérieur de la magistrature (art. 64 et 65), 228. — La Haute Cour de justice (art. 67 et 68), 228.	
Le Conseil constitutionnel	230
Le statut du Conseil constitutionnel, 230. — Les attributions du Conseil constitutionnel, 232. — La place du Conseil constitutionnel dans les institutions, 234.	
16. LE FONCTIONNEMENT DU RÉGIME	236
La bipolarisation de la vie politique et le fait majoritaire	236
Les causes institutionnelles et politiques de la bipolarisation, 237. — L'installation de la bipolarisation : le fait majoritaire, 238. — Les conséquences de la bipolarisation, 241.	
La nature du régime : présidentielisme et parlementarisme majoritaire	242
La prééminence présidentielle et la subordination des autres pouvoirs, 242. — Le parlementarisme majoritaire, 244. — La définition du régime et son avenir, 245. —	
Annexe 12 : la constitution de la V ^e République	248
BIBLIOGRAPHIE	259



CET OUVRAGE A ÉTÉ COMPOSÉ ET ACHÉVÉ D'IMPRIMER
 PAR L'IMPRIMERIE FLOCH À MAYENNE (21449)
 D.L. MARS 1984. N° ARMAND COLIN : 8660.

Ce manuel se présente comme un outil pédagogique, simple et accessible, permettant à quiconque d'acquérir des connaissances indispensables sur le Droit constitutionnel, qu'il s'agisse de ses principes généraux (l'Etat, la démocratie), des divers régimes politiques, des expériences étrangères, de l'histoire institutionnelle de la France et de la Constitution de la V^e République.

Dans chacun des chapitres, les données institutionnelles sont replacées dans le contexte des réalités politiques.

Le parti pris de synthèse s'accompagne de la volonté de mettre en relief les points essentiels.

Cet ouvrage s'adresse donc tout particulièrement :

- aux étudiants de Droit et de Science politique, désireux de disposer d'un instrument pratique pour étudier toutes les questions figurant aux programmes des examens universitaires ;
- aux candidats aux concours administratifs, soucieux de dégager l'essentiel des problèmes institutionnels ;
- aux fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales qui y trouveront tous les éléments leur permettant d'acquérir les connaissances nécessaires pour se présenter avec succès aux examens de promotion interne.